

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0046912

174081

Optique Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02601 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MBIRKOU Mohamed-Naji

Date de naissance : 07/01/1938

Adresse : 35 Cours des SPORTS
20200 CASABLANCA / HH

Tél. : 0662 512154 Total des frais engagés : 11.06,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : MBIRKOU Med Naji Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

H74, Cardiopathie ischémique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 07/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :

MBIRKOU Mohamed-Naji

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
7/6/23	C		300,00	DOCTEUR SPÉCIALISTE EN CHIRURGIE GÉNÉRALE Membre de l'Ordre des Médecins du Québec Signature : [Signature]

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMA Bd Terral Tourrousse Ferm anca - Tel. 05 53 20 10 10	7/06/2023	806,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Samar FERHI
Spécialiste des maladies
du Coeur et des Vaisseaux



Ancien interne du CHU Ibn Sina de Rabat
 Diplômée de l'Université de Médecine de Rabat
 Diplôme d'échocardiographie Doppler
 de l'Université de Bordeaux

الدكتورة سمر فرحي
طبيبة اختصاصية في أمراض
القلب والشرايين

طبيبة داخلية سابقا

بالمراكز الاستشفائية الجامعية ابن سينا بالرباط
 خريجة كلية الطب بالرباط والفحص بالصدى
 ببوردو

07/06/2023
 Casablanca, le..... الدار البيضاء، في.....

1 Goutte
 49,40 x 2

Mr. MBIRKOU Mohamed Naji

AMEP 5mg, Comprimé

1 cp/j le soir, pendant 3 Mois

22,40

ASKARDIL 75 MG

1 cp/j à midi au milieu du repas, pendant 3 Mois

x 3

77,80 CARDENSIEL 1.25

1 cp / jour, pendant 3 Mois

57,80

LDNOR 10 MG

1cp le soir, pendant 3 Mois

x 3

95,50 EXTRAMAG

1 cpx2 par jour, pendant 3 Mois

20,90

VIT D BON 200 000 UI

1 ampoule /15 jours, pendant 2 Mois

x 4

55,10 D CURE 2400 UI (dose d'entretien)

2 gouttes /j au long cours en association avec le magnésium

A revoir dans 3 mois

806,50

PHARMACIE GHAFIRI
 22, Angle Bd Terrains de Sport,
 Rue Abourouss Ferme Leterme
 Casablanca - Tél: 05 22 25 06 45

Docteur Samar FERHI
 Spécialiste en cardiologie et
 en échographie cardiaque et vasculaire
 06 61 21 48 96 - 06 22 99 19 18 - 06 22 99 19 18 INPE 291171691

264, شارع ابراهيم الروదاني اتجاه طريق الجديدة، زنقة اكيليس - إقامة الوفاق - الطابق الاول - الشقة رقم 18 - المعاريف - الدار البيضاء
 الهاتف: 05 22 99 19 18 - المستعجلات: 06 61 21 48 96 - البريد الإلكتروني: drferhisamar@gmail.com

264, Bd. Brahim Roudani vers route d'El Jadida, rue des Acacias (en face de kitea) - Résidence El Wifak - 1^{er} Etage, App. n°18 - Maarif - Casablanca

Tél/Fax: 05 22 99 19 18 - Urgences: 0661 21 48 96 - E-mail: drferhisam@gmail.com

↓ + 1 Grt

LOT 221039
EXP 07/2025
PPV 49.40DH

LOT 221039
EXP 07/2025
PPV 49.40DH

ASKARDIL® 75 mg 30 comprimés
disponibles

PPU 22DH40
EXP 04/2025
LOT 26014 9

ASKARDIL® 75 mg 30 comprimés
disponibles

PPU 22DH40
EXP 04/2025
LOT 26014 9

ASKARDIL® 75 mg 30 comprimés
disponibles

PPU 22DH40
EXP 12/2024
LOT 26014 5

ZENITH Pharma
AMM N° 171/16 DMP/21/NNPR


6 118001 1272228

PPV: 20,90 DH

Lot n°:

55,10

EXP:

PPV:

6 118001 100842
Cardensiel® 1,25 mg
Comprimés pelliculés B/30
PPV: 77,80 DH

7862160237

6 118001 100842
Cardensiel® 1,25 mg
Comprimés pelliculés B/30
PPV: 77,80 DH

7862160237

6 118001 100842
Cardensiel® 1,25 mg
Comprimés pelliculés B/30
PPV: 77,80 DH

LOT : 230051
EXP : 01/2026
PPV : 57,80DH

LOT : 230051
EXP : 01/2026
PPV : 57,80DH

LOT : 230051
EXP : 01/2026
PPV : 57,80DH

Page II - List II - II

ZENITH Pharma

AMM N° 171/16 DMP/21/NNPR


6 118001 1272228

PPV: 20,90 DH

Page II - List II - II

ZENITH Pharma

AMM N° 171/16 DMP/21/NNPR


6 118001 1272228

PPV: 20,90 DH

BIRKOU
 Mohamed Naji
 83/22
 07.01.1938 Masculin
 65 ans / 57 kg
 165 cm
 RR 1077 ms
 P 154 ms
 PR 176 ms
 QRS 112 ms
 QT 458 ms
 QTC 445 ms
 Sokol. 0.96 mV
 (Bazett)

FC 56/min Axes :
 Intervalle P 37 °
 RR -48 °
 T 21 °
 PR 176 ms P (II) 0.08 mV
 QRS 112 ms S (V1) - mV
 QT 458 ms R (V5) 0.72 mV
 QTC 445 ms R (V6) 0.96 mV

